

A/ RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE(S) RESPONSABLE(S) LEGAL(UX) A COMPLETER

*PERE MERE TUTEUR TUTRICE	*PERE MERE TUTEUR TUTRICE
* Marié Veuf Concubinage Pacsé Séparé Divorcé Célibataire	* Mariée Veuve Concubinage Pacsée Séparée Divorcée Célibataire
NOM :	NOM : NOM Marital :
Prénoms :	Prénoms :
Date de naissance : et lieu :	Date de naissance : et lieu :
ADRESSE complète du domicile :	ADRESSE complète du domicile :
BP : Code postal : Commune :	BP : Code postal : Commune :
N° de téléphone du fixe (de la maison) :	N° de téléphone du fixe (de la maison) :
Mobilis :	Mobilis :
Adresse e-mail :	Adresse e-mail :
PROFESSION : depuis le :	PROFESSION : depuis le :
Adresse du lieu de travail	Adresse du lieu de travail
EMPLOYEUR :	EMPLOYEUR :

AUTRES SOURCES DE REVENUS (entourer votre choix et fournir la pièce justificative)

et/ou PENSIONS et/ou RETRAITES et/ou BENEFICES de PROFESSIONS LIBERALES et/ou REVENUS FONCIERS et/ou LOCATIFS et/ou RENTES FONCIERS

B/ ENFANTS A CHARGE SCOLARISES et A SCOLARISER ou ETUDIANTS A COMPLETER

NOM et Prénoms de la fratrie	Date et lieu de naissance	Infos 2023 : établissement scolaire, classe et qualité

C/ D'AUTRES PERSONNES A VOTRE CHARGE : PERSONNE A MOBILITE REDUITE, PERSONNE NON SCOLAIRE – 21 ANS A COMPLETER

NOM ET PRENOM	DATE DE NAISSANCE	LIEN DE PARENTE

Je (Nous), soussigné(s) NOM(S) ET PRENOM(S)
 DECLARE(ONS) SUR L'HONNEUR QUE LES RENSEIGNEMENTS FOURNIS SONT EXACTS.

A.....LE.....SIGNATURE.....

« IL EST RAPPELE QUE LES FRAUDES ET TENTATIVES DE FRAUDES SONT PASSIBLES DE SANCTIONS PENALES PREVUES AUX ARTICLES 313-1, 313-3, 433-19 ET 441-7 DU CODE PENAL ET PEUVENT CONDUIRE A LA SUSPENSION DE L'INSTRUCTION OU AU RETRAIT DES DROITS DONT LE BENEFICE ETAIT DEMANDE »

A REMPLIR SELON VOTRE SITUATION :

ATTESTATION DE NON-RESSOURCES :

Je (Nous) soussigné(e/s)

Certifié(nt) sur l'honneur

- n'exercer aucune activité professionnelle et n'avoir eu aucun revenu durant les 6 derniers mois ;
- que les renseignements de la présente attestation sont exacts.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A..... Le..... SIGNATURE :

« *Toute fausse déclaration est passible des peines prévues du code pénal* »

CONDITIONS D'ATTRIBUTION

**PIECES JUSTIFICATIVES A FOURNIR
SELON VOTRE SITUATION**

Photocopies obligatoires

« Les élèves qui fréquentent les établissements publics et privés de l'enseignement des premier et second degrés ainsi que ceux des écoles maternelles, en province Nord, peuvent bénéficier sous certaines conditions d'allocations scolaires »

-Un relevé d'identité bancaire ou postale, d'un compte courant

-Le formulaire de demande renseigné et signé

CRITERE DE RESIDENCE

Les parents demandeurs doivent apporter la preuve qu'ils résident et ont leur centre principal de leurs intérêts matériels et moraux dans la Province Nord.

-Une fiche familiale d'état civil ou une photocopie du livrer de famille ou certificat de situation de famille

CRITERE D'AGE

Age minimum : 2 ans et 7 mois au 1^{er} janvier 2023 (être né avant le 1^{er} juin 2020) ;

Age maximum : jusqu'à la fin des études secondaires.

-Une copie de la carte couverture sociale (cafat ou autre)

CRITERE DE SCOLARITE

Respecter les exceptions pour une scolarité hors de la province Nord :

- Demande d'accueil dans les établissements scolaires de la province Nord et les internats, ne pouvant être satisfaite, faute de places ;
- Problème de santé avéré médicalement ;
- Rapprochement familial pour la durée de l'année scolaire entamée ;
- Etablissement scolaire le plus proche du domicile familial ;
- Avoir formulé au moins un vœu d'étude au sein d'un établissement scolaire de la province Nord.

-Une quittance de loyer, d'électricité, d'eau ou d'ordures ménagères. En cas d'hébergement, fournir une attestation du logeur en précisant la date d'arrivée, sa pièce d'identité et un des documents précités

-Le dernier avis d'imposition ou de non-imposition

-Les trois (3) dernières fiches de salaire et celle de Décembre de l'année N-1 pour les salariés lorsqu'ils ne sont pas en possession du document fiscal

CRITERE DES RESSOURCES : Base plafond 52 312FCFP

-L'attestation de non-ressources pour les personnes sans revenu (Document à remplir)

Intitulé / Référence	Nombre de parts
Père et mère vivant au foyer	2 parts
Un parent chef de famille monoparentale	2 parts
Un enfant à charge (pour les non-scolarisés jusqu'à 21 ans)	1 part
Personne à charge supplémentaire	1 part
Un enfant inscrit au lycée ou dans l'enseignement supérieur	2 parts
Un enfant à mobilité réduite reconnu par l'organisme compétent	2 parts

-Une attestation de pension retraite et complément de retraite de solidarité indiquant les montants

-Une attestation de l'allocation de chômage totale ou partielle mentionnant la durée et le montant de l'allocation

-Une attestation de pointage délivrée par l'organisme compétent

-En cas de divorce, de séparation ou de placement social, les revenus du parent responsable de l'enfant ainsi qu'un jugement du tribunal ou tout autre document justifiant de la situation

1 famille composée de 2 enfants scolarisés (primaire et lycée) les revenus familiaux ne doivent pas dépasser (2 parts parents + 1 part primaire et 2 parts lycéens égale 5 parts)

261 560 FCFP.

-Toute pièce complémentaire pouvant renseigner les services intéressés (changement de situation, résultat d'affectation, acte de décès, changement de nom, ...)

Pour tout renseignement complémentaire appelez le 47 72 27 « service des bourses ».

-Copie du résultat d'affectation en lycée délivré par le Vice-rectorat pour les élèves en classe de 3ème

**DEPOT DU DOSSIER COMPLET A LA PROVINCE NORD
DANS LES MEILLEURS DELAIS**

Attention, tout dossier incomplet sera rejeté et aucun retardataire ne se accepté.